

25 nov 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 25 novembre 2005

## Plan de modernisation Coperfin 2005

### Attribution des dossiers des phases A et B et approbation de la phase C

### Attribution des dossiers des phases A et B et approbation de la phase C

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé le programme des projets qui seront réalisés dans le cadre de la phase C de Coperfin 2005. Les projets concernent les besoins en personnel informatique spécialisé pour soutenir les projets informatiques et les missions du gouvernement qui ont été définies dans le cadre du projet disaster recovery (\*) ou des améliorations de tax-on-web. Le Conseil des Ministres a, en outre, donné son approbation afin d'attribuer les dossiers, qui ont reçu un avis favorable de l'inspection des finances, de la phase A (Système intégré de la Documentation patrimoniale et Datawarehouse) et de la phase B (extension du projet Douanes Paperless Phase 1 et implémentation Douanes Paperless Phase 2) de Coperfin 2005. Les projets qui n'ont pas encore reçu un avis favorable sont attribués dans les limites des montants acceptés. Le Conseil des Ministres a également pris connaissance d'un note d'orientation relative à Coperfin 2006. Cette note traite des possibilités de paiement électronique et de l'orientation stratégique pour le recouvrement. (\*) qui permet un éloignement physique des matériels de ce programme vers un site distant de plusieurs kilomètres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>